

POURQUOI LES SALAIRES BAISSENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

Le regain de l'inflation en 2018 entraîne une baisse de 1,2 % du salaire net moyen en euros constants, indique l'Insee dans une étude publiée mardi 21 juillet. Autres facteurs explicatifs : le gel du point d'indice des agents publics et des mesures du protocole PPCR.



© Fotolia

Voilà des données que les syndicats du secteur public ne manqueront pas d'utiliser dans leurs argumentaires lors du rendez-vous salarial de la fonction publique prévu vendredi 24 juillet avec la nouvelle ministre, Amélie de Montchalin. Une [note](#) de l'Insee publiée mardi 21 juillet fournit une analyse détaillée des salaires dans la fonction publique d'État en 2018 et, surtout, des causes de leur évolution à la baisse.

Tous statuts confondus, le salaire net moyen des agents de l'État s'élevait à 2 573 euros par mois en 2018. Un montant en baisse de 1,2 % par rapport à 2017, puisque comptabilisé en euros constants, c'est-à-dire "corrige de l'inflation".

Cette évolution correspond à celle anticipée par l'Insee dans ses "Premiers résultats" sur les salaires dans la fonction publique en 2018. Sur l'ensemble des trois versants, l'institut statistique y tablait sur une baisse de 1 % en euros constants du salaire net moyen (- 1,2 % donc à l'État, - 1 % dans l'hospitalière et - 0,9 % dans la territoriale).

Regain de l'inflation

Comme le souligne aujourd'hui l'institut statistique, la hausse des prix explique en grande partie la diminution des salaires dans la fonction publique d'État. L'année 2018 a en effet été marquée par un regain de l'inflation (+ 1,9 % après + 1 % en 2017).

D'autres facteurs - bien connus - sont aussi avancés par l'Insee pour expliquer la baisse des salaires en 2018 : l'absence de revalorisation du point d'indice (après une hausse de 0,6 % en juillet 2016 et une autre en février 2017), le gel pour une année des mesures du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR), mais aussi, *"dans une moindre mesure"*, le rétablissement du jour de carence.

Baisse de 1,4 % pour les fonctionnaires

Pour les fonctionnaires de l'État, le salaire net moyen mensuel s'établit à 2 744 euros, soit une baisse de 1,4 % (toujours en euros constants). Les non-fonctionnaires, quant à eux, percevaient en moyenne 2 094 euros nets par mois en 2018. Un chiffre en baisse de 0,6 % par rapport à 2017.

"Cette baisse est moindre que pour les fonctionnaires, car le nombre de contrats aidés, en moyenne moins rémunérés, chute fortement (- 42 % en un an après - 11 % en 2017)", précise l'Insee. Mais une fois les contrats aidés exclus du calcul, le salaire net moyen des non-fonctionnaires recule de 2,1 %, à 2 139 euros.

Inégalités persistantes entre les femmes et les hommes

Une nouvelle fois, la note de l'Insee met aussi en avant les différences de salaires entre les femmes et les hommes. En 2018, le salaire net moyen des femmes de la fonction publique d'État s'élevait ainsi à 2 425 euros, soit 13,5 % de moins que celui des hommes, qui était de 2 803 euros.

Cet écart est *"identique à celui de 2017"*, précise l'institut en soulignant que *"les femmes ont plus fréquemment des parcours professionnels comportant des périodes de travail à temps partiel et/ou des interruptions de carrière qui pèsent sur leurs trajectoires salariales"*.

Celles-ci occupent également *"plus souvent les postes les moins rémunérateurs"*. Elles représentent aussi les deux tiers des enseignants, *"qui sont, au sein de la catégorie A, moins rémunérés en moyenne que les autres salariés de la fonction publique d'État"*. Un différentiel de salaires de 25,5 % est effectivement observé entre les enseignants et leurs homologues non enseignants de la même catégorie hiérarchique.

Par Bastien Scordia